

FORMULAIRE DEMANDE DE PASSERELLE EN L2

Prérequis

Sont éligibles :

- Les étudiants inscrits à la Faculté de Médecine dans l'année de référence en PASS (sauf option pharmacie, maïeutique, économie, ...)
- Les étudiants détenant obligatoirement 60 ECTS en session 1 ou en session 2 de rattrapage à l'issue de leur année PASS et 60 ECTS dont 10 ECTS en santé valides pour les LAS.

Objectif

- Répondre au contexte règlement de l'arrêté du 22 octobre 2021
- Fluidifier les parcours de formation en facilitant les passerelles entre les filières de formation
- Diversifier les profils des étudiants au sein des promotions de l'IFMEM
- Optimiser l'offre de formation de l'IFMEM au regard des besoins en compétences du territoire de la région Centre-Val de Loire.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

☎ Email :

Etablissement fréquenté lors de votre demande (Intitulé – adresse postale – téléphone – email) :

Intitulé :

Adresse :
.....
.....

☎ Email :

Niveau d'études lors de la demande :

.....
.....

L'étudiant qui souhaite déposer une demande de passerelle doit fournir à l'institut la preuve de la validation des 60 ECTS (relevé de notes...) et une copie de son relevé de notes au baccalauréat avec ce formulaire de demande complété et signé.

Demande à retourner par email : ecole-radio@chu-tours.fr au plus tard le 10 juillet 2025 minuit.

Date de la demande :

Signature

Avis de La commission de sélection

☐ Favorable

☐ Défavorable

Date :

Observation(s) :

Signature de la Directrice de l'IFMEM